

LES FRÈRES DE LA CHARITÉ

L'Ecole de Réforme de Montréal

(Suite).

Après les classes, viennent les ateliers. Il y a actuellement à l'Ecole de Réforme douze ateliers où l'on enseigne sept métiers absolument distincts.

En voici la liste : cordonniers, tailleurs, ferblantiers, selliers, fabricants de voitures, peintres et menuisiers.

Sur chacun de ces métiers quelques mots d'explication sont nécessaires. Tout d'abord, nous devons dire qu'au point de vue de l'installation, les ateliers sont parfaitement aménagés et dans des conditions d'aération, de chauffage et de salubrité que l'on serait heureux de rencontrer dans chaque manufacture. Nous les avons tous parcourus ; pour leur tenue, il n'y a que des éloges à faire aux Frères de l'Ecole. La dépense a été grande, car on n'a pas ménagé l'espace, en raison de l'augmentation possible du personnel à instruire. Pour des causes que nous n'avons point à examiner dans ce travail, cet accroissement prévu ne s'est pas réalisé. On peut même dire que dans certains ateliers le nombre des occupants pourrait aisément être doublé, tout en respectant les exigences d'une bonne hygiène.

* * *

Le métier de *cordonnier* est — comme on le sait — un de ceux qui emploie le plus de bras au Canada, où l'on compte un très grand nombre de manufactures faisant des affaires considérables. On prépare à la Réforme un certain nombre d'ouvriers pour cette industrie. Il y a trois ateliers de cordonnerie, l'un avec 20 apprentis chargés de la confection et de la réparation des chaussures de la maison ; un autre avec 23 apprentis s'occupant du montage, puis un troisième divisé en deux parties, les tailleurs de cuir et les monteurs, formant un groupe de 33 apprentis ; c'est donc au total 81 pensionnaires de l'Ecole instruits dans ce métier. Les deux derniers ateliers travaillent pour l'exportation. Avons-nous besoin de répéter que ces ateliers sont sous la surveillance constante d'un frère qui, avec le plus grand soin, admoneste les apprentis quand ils n'apportent pas à leur travail ou aux observations des contre-maîtres l'attention désirable. Les réprimandes que les contre-maîtres ont à adresser aux apprentis doivent tou-